

GESTION HOSPITALIÈRE

1. Définition

La gestion hospitalière concerne l'administration et l'organisation globale des établissements de santé. Elle couvre la planification, la coordination des services, la gestion des ressources humaines, financières et matérielles, ainsi que l'amélioration continue de la qualité des soins.

2. Détails sur le programme de formation

Durée : 12 mois (formation modulaire) ou 2 ans (BT ou CAP)

- **Introduction à l'administration hospitalière** (structures hospitalières, rôles et fonctions).
- **Gestion des ressources humaines en santé** (recrutement, formation, organisation des équipes).
- **Gestion financière et budgétaire** (élaboration de budgets, suivi des dépenses, recherche de financements).
- **Gestion des infrastructures et équipements** (maintenance, planification des investissements).
- **Qualité des soins et sécurité des patients** (indicateurs de performance, normes ISO, gestion des risques).
- **Technologies et systèmes d'information hospitaliers** (dossiers médicaux informatisés, télémédecine, digitalisation).

3. Objectifs de stage

- Observer et comprendre le fonctionnement administratif d'un hôpital.

- Participer à la gestion de services hospitaliers (finances, ressources humaines, équipements).
- Développer une approche orientée qualité et performance dans la gestion des soins.
- Mettre en application les outils de planification et de suivi hospitaliers.

4. Thèmes de soutenance

- Le rôle de la gestion hospitalière dans l'amélioration de la qualité des soins.
- Gestion des ressources humaines : un défi majeur des établissements de santé.
- Digitalisation des hôpitaux : enjeux et perspectives.
- Gestion financière hospitalière : équilibre entre efficacité et contraintes budgétaires.

5. Responsabilités et débouchés

- **Responsabilités** : planifier, organiser et coordonner les services hospitaliers, optimiser les ressources, assurer la qualité des soins, respecter les normes et réglementations.
- **Débouchés** : hôpitaux publics et privés, cliniques, ONG de santé, organisations internationales, agences de santé.